

**Formations en cours de carrière - Exercice 2012-2013**  
**Application du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres P.M.S. et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière**  
**Brochure d'information**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Centres P.M.S.

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du
- Du 01/09/2012 au 30/06/2013

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

**Mot-clé :**

Catalogue de formation

**Destinataires de la circulaire**

Aux Directeurs et Directrices des C.P.M.S. et C.P.M.S. spécialisés organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au Directeur du Centre d'Autoformation et de Formation continuée de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

**Signataire**

Administration : S.G.E.F.W.B.  
Didier LETURCQ  
Directeur général adjoint

**Personne de contact**

Service : Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nom et prénom	Téléphone	Email
Odette FERON	02/690.81.53	<a href="mailto:odette.feron@cfwb.be">odette.feron@cfwb.be</a>

N. Réf : IV/OF/2012/29

**OBJET:**        **Formation en cours de carrière - Exercice 2012-2013**  
**Application du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de**  
**carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et**  
**les centres P.M.S. et à la création d'un institut de la formation en cours de**  
**carrière**  
**Brochure d'information**

En application du décret mentionné sous rubrique, le Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et plus particulièrement la Direction de la Formation continuée, est chargé de l'organisation des formations niveau réseau à comptabiliser dans les demi-journées de formation obligatoire.

Voici donc la brochure n°16 relative aux formations en cours de carrière, **niveau réseau**, pour les membres du personnel des centres P.M.S. organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les formations, à comptabiliser sur base volontaire, pour l'Education aux médias sont également jointes à cette brochure.

Par ailleurs, le **Centre d'Autoformation et de Formation continuée** de l'Enseignement organisé par la Communauté française (le CAF) propose des formations volontaires pouvant être comptabilisées comme demi-journées de formation obligatoire. Ces informations et le formulaire d'inscription se trouvent sur le site : <http://www.lecaf.be>

Afin de permettre l'organisation de formations dès le premier trimestre de l'exercice 2012-2013, je souhaite préciser les points suivants :

### Diffusion de la brochure

Cette brochure doit être mise à disposition des agents techniques afin de permettre les choix d'activités de la formation obligatoire.

Quelques exemplaires supplémentaires de cette brochure peuvent également être demandés à la Direction de la Formation continuée en remplissant le formulaire joint en annexe.

Les renseignements sur ces formations sont également disponibles sur le site du Réseau : <http://www.restode.cfwb.be>

### Inscriptions

L'Administration propose aux agents techniques d'introduire au maximum 3 bulletins de candidature en y indiquant leur choix préférentiel. Ils enverront, via leur Direction, les actes de candidature simultanément et directement auprès de la Direction de la Formation continuée. Cette dernière constituera les groupes de participants de telle sorte à permettre la réalisation d'un maximum de modules de formation.

Je vous invite à distribuer le bulletin de candidature ci-annexé.

Dès que les groupes d'agents techniques participants seront constitués, la Direction de la Formation continuée adressera une convocation aux agents techniques, via les Directions.

### **Date limite d'inscription**

Une date limite d'inscription est fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Bien entendu, les agents techniques dont aucune candidature n'aura pu être retenue, seront avisés par l'Administration et pourront réintroduire de nouvelles candidatures.

### Evaluation des formations

Les formateurs seront invités à transmettre un commentaire sur les formations au terme de chaque activité. Les participants pourront toujours communiquer leur avis et/ou suggestions à la Direction de la Formation continuée au terme de chaque formation.

### **Attestations**

L'agent technique recevra une attestation de participation par formation.

### **Renseignements complémentaires**

Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires sur ces formations auprès de la Direction de la Formation continuée. Les coordonnées sont mentionnées en annexe.

Le Directeur général adjoint

Didier LETURCQ



**Renseignements complémentaires**

**Formations**

**Centres P.M.S.**

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces formations, il est possible de s'adresser à la Direction de la Formation continuée :

Odette FERON, Attachée

02/690.81.53

Monique VANDERVEKEN, Gestionnaire C.P.M.S.

[monique.vanderveken@cfwb.be](mailto:monique.vanderveken@cfwb.be)

02/690.81.50

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette brochure, il est possible de renvoyer ce talon dûment complété à la

Direction de la Formation continuée

Boulevard du Jardin Botanique 20-22

1<sup>er</sup> étage

1000 BRUXELLES

Il sera répondu à la demande dans la limite des stocks. Pour rappel les informations contenues dans cette brochure sont installées sur le site <http://www.restode.cfwb.be>

-----  
-  
Centres P.M.S. (Nom et Adresse complète) :

.....  
.....  
.....  
.....

Nom du demandeur :

.....

Fonction :

.....

Nombre d'exemplaires de la brochure n° 16 souhaité :

.....

Date et signature

# FORMATION EN COURS DE CARRIÈRE



## Programme de formation au niveau RÉSEAU

Brochure n°16

Centres P.M.S. organisés  
par la Fédération Wallonie Bruxelles







## FORMATIONS EN COURS DE CARRIERE - NIVEAU RÉSEAU

Le Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles, et plus particulièrement la Direction de la Formation continuée, adresse aux agents techniques des Centres P.M.S. et des Centres P.M.S. spécialisés la brochure reprenant les activités de formation pour l'exercice 2012-2013.

Cette publication contient les formations **niveau réseau** permettant aux agents techniques de choisir les activités de formation à comptabiliser dans le cadre des formations obligatoires.

Les modules de formation pour l'Education aux médias à comptabiliser comme formations volontaires sont joints à cette publication.

Par ailleurs, le **Centre d'Autoformation et de Formation continuée** de l'Enseignement organisé par la Communauté française (le CAF) propose des formations volontaires pouvant être comptabilisées comme demi-journées de formation obligatoire. Ces informations et le formulaire d'inscription se trouvent sur le site : <http://www.lecaf.be>

Dans le but d'assurer la bonne organisation des formations et de permettre à l'Administration d'équilibrer le nombre de participants à chaque formation, cette dernière propose aux agents techniques d'introduire **simultanément** 3 bulletins de candidature au maximum en y indiquant leur choix préférentiel.

Les agents techniques sont invités à fixer leurs choix de formations et à transmettre leurs bulletins de candidature directement à la Direction de la Formation continuée, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1<sup>er</sup> étage à 1000 BRUXELLES pour le **1<sup>er</sup> octobre 2012**.

Un exemplaire du bulletin de candidature est joint dans cette publication.

Les convocations et les courriers seront adressés aux participants via les Directeurs. Les attestations de participation seront directement adressées aux participants.

L'ensemble de ces informations se trouvent également sur le site du Réseau : <http://www.restode.cfwb.be>

Je souhaite à tous les agents techniques participants des formations enrichissantes.

Le Directeur général adjoint,



Didier LETURCQ



# BULLETIN DE CANDIDATURE

## AGENT TECHNIQUE DES CENTRES P.M.S.

Document à renvoyer à l'adresse suivante :

**Direction de la Formation continuée**

1<sup>er</sup> étage

Boulevard du Jardin Botanique 20-22

1000

BRUXELLES

I. RÉFÉRENCE

DATE(S) DE LA FORMATION (JJ-mm-aaaa)

Choix préférentiel de la formation :

1      2      3

**Titre de la formation**

Lieu de la (des) journée(s) ou stage

II. NOM DU BÉNÉFICIAIRE :

(nom de jeune fille)

Prénom :

Registre national :

 -  -  -  - 

Fonction :

Matricule :

Téléphone :

Adresse :

N :

Code postal :

Localité :

Mail :

III. CACHET

du Centre P.M.S. du bénéficiaire :

(nom, adresse complète et n° de téléphone)

IV. AUTRES CENTRES P.M.S. (Nom et localité):

---



---



---

Date, nom et signature du Directeur/trice du centre P.M.S.	Date et signature du bénéficiaire	Réservé à l'administration, date de réception

En cas de changement de Centre P.M.S. en cours d'exercice, veuillez-le communiquer à la Direction de la Formation continuée







#  
#  
#

Avant-propos et modalités d'inscription _____	3
Bulletin de candidature _____	7
Table des matières _____	9
Formations _____	13
Initiation au travail en centre PMS de la fédération Wallonie-Bruxelles _____	15
L'orientation vers l'enseignement spécialisé y compris l'intégration _____	16
Repérages des difficultés de l'élève : stratégies d'une équipe tri-disciplinaire _____	17
Orientation scolaire et professionnelle : les outils d'émergence des projets de vie et leurs limites _____	18
La relation d'aide par l'entretien individuel _____	19
L'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent en centres PMS _____	20
Les situations de crise : de l'urgence et du danger à la prise en charge _____	21
Animer un groupe à tâches ; trucs et astuces _____	22
Techniques projectives : épreuves thématiques et dessin _____	23
L'apport des neurosciences au travail des Centres PMS _____	24
Renseignements complémentaires _____	25

#

#



#

#

Intitulé du thème :	<b>9131</b>
<b>INITIATION AU TRAVAIL EN CENTRE PMS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>
<i>Les 15, 22, 29 janvier et 26, 27 février 2013</i> <i>Internat autonome JAMBES</i>
<b>Module :</b> 5 jour(s).

<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
Permettre à l'agent PMS, nouvellement entré en fonction de se situer et de prendre sa place dans l'institution « Centre PMS de la Fédération Wallonie-Bruxelles »

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :
Le cadre institutionnel : structures de l'enseignement, organigramme de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le cadre légal,...
Le cadre déontologique et le travail en partenariat - les situations de crise
Le protocole technique, l'analyse de la demande, l'entretien, la réunion tridisciplinaire, la synthèse
Analyse de situations concrètes de travail amenées par les participants, en regard des contenus développés dans les 3 premières journées.

<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
15 agents techniques des C.P.M.S des trois disciplines ayant moins de trois années d'ancienneté dans la fonction

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Anne-Michèle BERTIAUX, Directrice du C.P.M.S. d'ATH
Martine DAMBIERMONT, A.S. au C.P.M.S. de MARCHE-EN-FAMENNE
Anouk DISCART, Directrice du C.P.M.S. de THUIN

Intitulé du thème :	<b>9132</b>
<b>L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ Y COMPRIS L'INTÉGRATION</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>
<i>Les 22 et 23 mai 2013</i>
<i>Internat autonome JAMBES</i>
<b>Module :</b> 2 jour(s).

<p><b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :</p> <p>Permettre à l'équipe pluridisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de maîtriser l'organisation de l'enseignement spécialisé ainsi que les différents types d'intégration</li> <li>de réaliser de manière pertinente une orientation vers l'enseignement spécialisé ou vers une formule d'intégration</li> <li>d'accompagner l'enfant et la famille dans la construction d'un projet de vie qui tient compte des spécificités de l'élève</li> <li>amener une réflexion à propos de l'interprétation des données, du contenu du protocole justificatif, de la remise des conclusions</li> </ul>
---

<p><b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les types d'enseignement spécialisé et les élèves à besoins spécifiques</li> <li>Les notions de types, de formes, de phase, de maturité, les classes à pédagogie adaptée et les 4 types d'intégration</li> <li>La procédure d'orientation</li> <li>Partir d'expériences de terrain et d'études de cas et amener une réflexion par rapport aux pratiques</li> </ul>
---

<p><b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b></p> <p>15 agents techniques des C.P.M.S. (pour l'enseignement spécialisé et ordinaire) des trois disciplines</p>
---

<p><b>Opérateur de formation :</b></p> <p>Direction de la Formation continuée</p>
---

<p><b>Responsable de la formation :</b></p> <p>Fabienne DAWIR, Directrice du C.P.M.S.S. de VERVIERS Anne-Michèle BERTIAUX, Directrice du C.P.M.S. d'ATH</p>
---

Intitulé du thème :	<b>9133</b>
<b>REPÉRAGES DES DIFFICULTÉS DE L'ÉLÈVE : STRATÉGIES D'UNE ÉQUIPE TRI-DISCIPLINAIRE</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>
<i>Les 18 et 30 avril 2013</i>
<i>Internat autonome JAMBES</i>
<b>Module :</b> 2 jour(s).

<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
Appréhender l'importance du repérage des difficultés de l'élève dans le travail PMS.
Intégrer en quoi l'approche tri-disciplinaire permet à la fois :
La fiabilité du dépistage des difficultés
L'évaluation de leur importance
La pertinence des moyens mis en œuvre

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :
Définition de la notion de difficultés pouvant entraver l'adaptation scolaire.
Présentation de différents modèles de repérage des difficultés à différents moments de la scolarité.
Echange et analyse des pratiques professionnelles.

<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
15 agents techniques des C.P.M.S. des trois disciplines

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Anne-Michèle BERTIAUX, Directrice du C.P.M.S. d'ATH
Sandrine MOORS, A.S. au C.P.M.S. de TAMINES
Martine SONCK, A.P.M. au C.P.M.S. de NEUFCHATEAU

Intitulé du thème :	<b>9134</b>
<b>ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE :</b>	
<b>LES OUTILS D'ÉMERGENCE DES PROJETS DE VIE ET LEURS LIMITES</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>	
<i>Les 17 et 18 janvier 2013</i>	
<i>C.P.M.S. WOLUWE-SAINT-LAMBERT</i>	
<b>Module :</b>	2 jour(s).

<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
<p>permettre aux participants de s'approprier une série d'outils tels les tests d'intérêts, les questionnaires et autres logiciels dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle ; en faire la critique constructive afin de maîtriser les démarches d'orientation scolaire intégrant la connaissance de soi et la connaissance de l'environnement quel que soit le niveau scolaire.</p>

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :								
<p>Comment se forment les représentations mentales des professions selon Linda Gottfredson et Michel Huteau.</p> <p>Les stéréotypes et leurs conséquences (le hit parade)</p> <p>Réflexions sur l'indécision quant à un choix professionnel ; éloge de l'indécision selon Yann Forner / Raoul Vaneesbroek. Faut-il un projet professionnel clair pour réussir sa formation ?</p> <p>Qu'est-ce qu'une compétence ? Comment évaluer les savoirs, savoir-faire, savoir être et savoir agir avec les élèves.</p> <p>Le sentiment d'Efficacité Personnelle selon Bandura et son utilisation dans l'orientation scolaire et professionnelle.</p> <p><u>Quelques outils d'émergence :</u></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Q sort d'estime de soi</td> <td style="width: 50%;">Inventaire de Coopersmith</td> </tr> <tr> <td>Ateliers Centre d'intérêts</td> <td>TVIP</td> </tr> <tr> <td>EVI</td> <td>DMI MIPAPP IAIP</td> </tr> <tr> <td>Parlimage</td> <td></td> </tr> </table> <p>Chaque outil fera l'objet d'une démonstration.</p>	Q sort d'estime de soi	Inventaire de Coopersmith	Ateliers Centre d'intérêts	TVIP	EVI	DMI MIPAPP IAIP	Parlimage	
Q sort d'estime de soi	Inventaire de Coopersmith							
Ateliers Centre d'intérêts	TVIP							
EVI	DMI MIPAPP IAIP							
Parlimage								



<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
14 conseillers psychopédagogiques et auxiliaires sociaux

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Serge COLLARD, Orientation à 12

Intitulé du thème :	<b>9135</b>
<b>LA RELATION D'AIDE PAR L'ENTRETIEN INDIVIDUEL</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>	
<i>Les 7, 8, 21 et 22 mars 2013</i>	
<i>C.D.P.A. Les Masures HAN-SUR-LESSE</i>	
<b>Module :</b>	4 jour(s).

<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
Approfondir la gestion de l'entretien individuel dans le cadre P.M.S.
Etre à l'aise avec soi-même pour entrer en relation
Aborder l'analyse de ce qui facilite ou freine la relation d'aide
Apprendre à mobiliser les ressources personnelles du consultant

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :
Sensibiliser les participants à quelques approches théoriques concernant la relation d'aide
Evoluer et progresser à partir de son style personnel
Poser un regard sur soi en tant qu'aidant
Développer la confiance en soi
Apprendre par et dans l'expérience : entretiens, mises en situation et analyse

<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
12 agents techniques des C.P.M.S. des trois disciplines

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Michel HANIQUE, Directeur honoraire du C.P.M.S. de PHILIPPEVILLE
Raymond ROBERT, Directeur honoraire du C.P.M.S. de HUY

<b>Remarque(s) :</b>
Possibilité de logement.

Intitulé du thème :	<b>9136</b>
<b>L'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT EN CENTRES PMS</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>	
<i>Les 4 et 5 mars 2013</i> CAF TIHANGE	<i>Les 25 et 26 mars 2013</i> CAF TIHANGE
<b>Module :</b>	2 jour(s).

<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
Proposer aux participants une information et une réflexion sur l'examen psychologique en Centres PMS. (situation problème, choix des outils, exploitation des résultats, intégration tridisciplinaire de l'ensemble des données, élaboration de recommandations, communication des conclusions aux consultants et aux autres partenaires)

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :
<p>La formation propose une réflexion sur les démarches cliniques pertinentes nécessaires pour poser un diagnostic psychologique. Il s'agira donc de développer une approche diagnostique qui se démarque de l'utilisation d'une batterie standard de tests au profit d'une approche décisionnelle visant à la sélection d'instruments afin d'avoir accès à l'individualité du consultant.</p> <p>Les dimensions éthiques et déontologiques de l'usage des tests et de la pratique de l'examen psychologique font partie intégrante du programme de formation.</p> <p>La question du choix des méthodes d'investigation et d'évaluation d'une situation sera l'occasion de présenter divers outils, leurs qualités, leur pertinence et leurs limites.</p> <p>Centrée prioritairement sur la question du diagnostic psychologique, la formation envisagera cette démarche tant pour les problématiques classiques de la pratique des Centres P.M.S. (troubles des apprentissages, déficience intellectuelle, carences affectives, etc.) que pour des problématiques plus spécifiques (telles que les situations de maltraitance par exemple).</p> <p>La question des limites du travail des Centres P.M.S. pourra permettre d'envisager celles de la délégation et de la collaboration avec d'autres services et avec d'autres professionnels du secteur psycho-médico-social.</p>

<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
15 Conseillers psycho-pédagogiques

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Séverine LOUWETTE, Psychologue

<b>Remarque(s) :</b>
La démarche d'orientation scolaire et professionnelle n'est pas intégrée à ce programme de formation.

Intitulé du thème :

9137

## LES SITUATIONS DE CRISE : DE L'URGENCE ET DU DANGER À LA PRISE EN CHARGE

**Date(s) et lieu(x) :***Les 10 et 17 janvier 2013**A.R. François Bovesse NAMUR***Module :** 2 jour(s).**Objectifs poursuivis :** formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :

Apporter aux participants une base théorique de référence : définitions, cadre légal, cadre institutionnel

Proposer un espace de réflexion pour que les participants puissent travailler leur propre subjectivité et leur rôle en tant qu'agent PMS

Offrir des modèles d'interventions pratiques

**Contenus :** théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :

Définition des notions de maltraitance, négligence, urgence, crise, danger

Décret de 1991 organisant l'aide à la jeunesse, le décret maltraitance de 2004, le décret mission des CPMS, les articles du code concernant le secret professionnel

Rappel de l'organisation de la protection de l'enfant et de l'aide à la jeunesse en communauté française ainsi que des partenaires privilégiés : SAJ, SPJ, équipes SOS enfants, ...

Principes de rédaction de rapports : forme et contenu

Le constat médical par le médecin du CPMS

Analyse de situations type articulant les différents axes comme l'école, les parents, l'enfant/jeune concerné, l'agent PMS, l'évaluation de la problématique, le cadre légal et institutionnel, les ressources de la famille, les modèles d'intervention

Possibilité d'analyse de situations amenées par les participants

**Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :**

15 agents techniques des C.P.M.S. des trois disciplines

**Opérateur de formation :**

Direction de la Formation continuée

**Responsable de la formation :**

Françoise HOORNAERT, Psychologue, coordinatrice d'une équipe SOS enfants

Geneviève ADAM, Assistante sociale en CPMS, sociologue clinicienne et expert judiciaire en matières familiales

Intitulé du thème :	9138
<b>ANIMER UN GROUPE À TÂCHES ; TRUCS ET ASTUCES</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>	
<i>Les 18 octobre, 13 novembre 2012 et 19 février 2013</i>	
<i>Internat SUARLEE</i>	
<b>Module :</b>	3 jour(s).

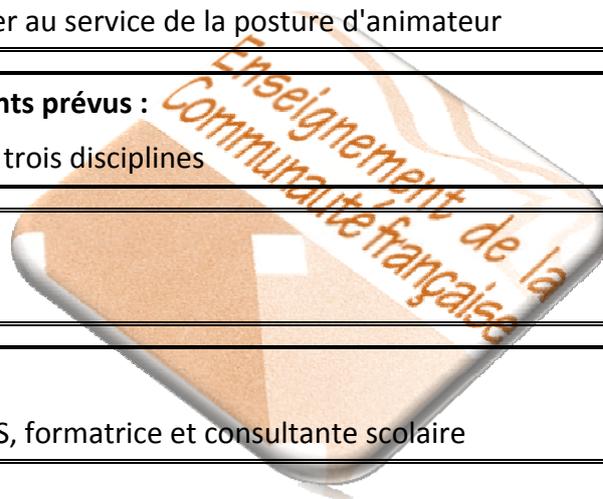
<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
comment adopter la posture de l'animateur d'un groupe à tâches?
cerner les compétences essentielles
identifier les points clefs, déclencheurs d'animation
apprendre ou reconnaître quelques techniques d'animation

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :
animation-formation-gestion : concepts différenciés
les groupes ? Types et contenus
animation : visées, objectifs et outils différenciés
éléments de communication à maîtriser au service de la posture d'animateur

<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
15 agents techniques des C.P.M.S. des trois disciplines

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Ginette BERNAERDT, ex-Directrice PMS, formatrice et consultante scolaire



Intitulé du thème :	<b>9139</b>
<b>TECHNIQUES PROJECTIVES : ÉPREUVES THÉMATIQUES ET DESSIN</b>	

<b>Date(s) et lieu(x) :</b>
<i>Les 8, 22 février et 29 mars 2013</i>
<i>CAF Tihange</i>
<b>Module :</b> 3 jour(s).

<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants :
Fondements, intérêt, limites des thématiques et du dessin en pratique PMS
Méthodologie d'interprétation

<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés :
Information sur les épreuves thématiques récentes ; le choix des planches
Grille d'interprétation des récits
Evolution du dessin selon l'âge
Information sur quelques tests de dessin : le personnage, le dessin de famille
Comment repérer la maltraitance au travers du dessin

<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b>
20 Conseillers psycho-pédagogiques

<b>Opérateur de formation :</b>
Direction de la Formation continuée

<b>Responsable de la formation :</b>
Marianne DEBRY, Docteur en Psychologie, Psychothérapeute et formatrice



Intitulé du thème :	9140
<b>L'APPORT DES NEUROSCIENCES AU TRAVAIL DES CENTRES PMS</b>	
<b>Date(s) et lieu(x) :</b>	
22 avril 2013 <i>C.D.P.A. Saint-Vaast</i>	
<b>Module :</b> 1 jour(s).	
<b>Objectifs poursuivis :</b> formulés en termes de compétences à acquérir par les participants : Etat des lieux du développement des neurosciences L'apport des neurosciences à la compréhension des mécanismes en jeu dans les apprentissages et spécialement de certains dysfonctionnements	
<b>Contenus :</b> théoriques et pratiques structurés en fonction des objectifs visés : Développement des neurosciences Liens avec l'apprentissage, la mémoire, l'adaptabilité, le langage, ... Compréhension des dysfonctionnements Réflexion sur différents thèmes : les stimulations précoces, le déterminisme, le rôle de la famille, ... Perspectives	
<b>Public concerné ainsi que le nombre de participants prévus :</b> 30 agents techniques des C.P.M.S. des trois disciplines	
<b>Opérateur de formation :</b> Direction de la Formation continuée	
<b>Responsable de la formation :</b> Marc CROMMELINCK, Professeur émérite à l'UCL, spécialiste en neurosciences	

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES FORMATIONS CENTRES P.M.S.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces formations, il est possible de s'adresser à la Direction de la Formation continuée :

**Odette FERON, Attachée**

02/690.81.53

**Monique VANDERVEKEN**, Gestionnaire

[monique.vanderveken@cfwb.be](mailto:monique.vanderveken@cfwb.be)

02/690.81.50

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette brochure, il est possible de renvoyer ce talon dûment complété à la

### **Direction de la Formation continuée**

Boulevard du Jardin Botanique 20-22

1<sup>er</sup> étage

1000 BRUXELLES

Il sera répondu à la demande dans la limite des stocks. Pour rappel les informations contenues dans cette brochure sont installées sur le site <http://www.restode.cfwb.be>



**Centre P.M.S. (Nom et Adresse complète) :**

---

---

**Nom du demandeur :**

---

**Fonction :**

---

**Nombre d'exemplaires de la brochure n° 16 souhaité :**

Date et signature

